

OCTOBRE 2019  
BIMESTRIEL N137

DINANT  
CÔTÉ VILLE,  
CÔTÉ CHAMPS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Photo: Dinant en photos



**Dinant**  
LA VOIX CUIVREE



**St Jacques**  
BOULANGERIE  
NATURE ET TERROIR

**BOULANGERIE TRADITIONNELLE ET ARTISANALE**

- Venez découvrir notre toute nouvelle carte " casse-croûte"
- Sandwiches variés à emporter ou à consommer sur place
- Tea Room de 20 places disponibles
- Atelier totalement ouvert
- Pâtisseries originales et de saison ainsi que nos spécialités : Kouing Amman, Cannelé de Bordeaux, Pastei de Nata, Cookies, Brownies Maison...
- Farines biologiques
- Pains spéciaux au levain naturel et bien sûr tous les classiques !
- C'est bon, original, naturel et pas plus cher !
- Ouvert 7J/7

Rue Saint Jacques 319  
5500 Dinant  
Tél : 082666156




**L'ATELIER CHOCOLAT**

**CHOCOLATERIE ARTISANALE  
CONCEPT BAR - TEA ROOM  
BISCUITERIE - ANNIVERSAIRES  
ATELIERS ENFANTS & ADULTES**

Rue Grande, 59 - 5500 DINANT  
**082/40.09.31**  
info@latelierochocholat.be

**WWW.LATELIEROCHOCOLAT.BE**

 /LATELIEROCHOCOLAT

DE  
**BONHOMME**  
Assurances



**Votre Courtier**  
Votre meilleure Assurance

**DEPUIS 1960**



**Assurances de BONHOMME**  
Eric et Hugues de Bonhome  
COURTIERS EN ASSURANCES indépendants  
TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31 - assurances@debonhome.be

**Rue A. Sodar 2 - 5500 DINANT**  
**www.debonhome.be**

N° entreprise : 0855.064.995 - 0722.171.334  
FSMA:014427A/019905A








# Apprendre et se former à Dinant !

Mesdames, Messieurs,  
Chères Dinantaises,  
Chers Dinantais,

Alors que la rentrée scolaire est déjà un vieux souvenir, nous souhaitons attirer l'attention de la population dinantaise sur les établissements scolaires et les organismes de formation actifs sur le territoire de la commune.

Nous nous réjouissons tout d'abord de la bonne santé de nos écoles communales qui au sein des implantations d'Anseremme, de Bouvignes, de Dréhanche et de Falmignoul bénéficient de la confiance de nombreux parents de ces localités. Une nouvelle classe de maternelles a d'ailleurs du être installée dans la cour de l'ancienne école d'Anseremme pour répondre à l'augmentation de la population scolaire. Quant aux locaux de l'école de Falmignoul, nous pouvons annoncer qu'ils feront l'objet d'un rafraichissement impor-

tant dans les prochains mois. Nous profitons de cette occasion pour féliciter le personnel enseignant et extra-scolaire pour la qualité du travail accompli.

Nous observons également que les établissements scolaires des autres réseaux et des autres niveaux d'enseignement se portent globalement bien. Des mesures courageuses de fusion s'imposaient et ont été mises en œuvre avec détermination. D'importants projets de développement existent au centre-ville et nous ne pouvons que féliciter les initiateurs de ces propositions. Nous accueillons évidemment avec beaucoup de satisfaction la réouverture récente de la piscine du Collège Notre Dame...

Si nous regrettons le départ de l'institut du caillou vers d'autres cieux, nous comprenons bien que les enfants qui y étaient accueillis à Anseremme ne bénéficiaient plus de conditions optimales pour s'y épanouir. Nous avons, un moment, pensé à acquérir cette propriété afin d'y installer une auberge de jeunesse mais la fédération regroupant ces organismes n'a pas souhaité nous accompagner dans ce projet étant donné l'importance des investissements à y consacrer...

Enfin, nous souhaitons souligner l'importance des formations proposées par l'IFAPME de Bouvignes qui conduisent des jeunes et des moins

jeunes à de nombreuses professions. Un vaste parking est désormais accessible à leurs élèves et professeurs sur un terrain mis à disposition par la régie des bâtiments. De manière complémentaire, nous avons également été impressionnés par la qualité des installations utilisées par le Forem et situées au sommet de la rue Saint-Jacques. Ces locaux offrent un équipement technique exceptionnel pour le plus grand bénéfice des chercheurs d'emploi. Nous ne doutons pas que ces formations aideront de nombreux habitants de Dinant et d'ailleurs à (re) trouver le chemin du travail.

Comme tous ces éléments le prouvent, notre commune reste donc bien un important pôle d'enseignement et de formation. Les développements attendus dans les prochains mois et les prochaines années, soutenus par le collège communal, permettront même d'augmenter encore l'attractivité de Dinant comme lieu d'apprentissage.

C'est avec une grande reconnaissance par rapport au travail réalisé par tous les acteurs du milieu éducatif que nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire et/ou de formation.

Excellent travail à toutes et à tous !

Le collège communal



## Sommaire

Edito.....	3
Administration communale.....	4
Culture.....	7
Enseignement.....	8
Enfance et Jeunesse.....	10
Environnement.....	11
Commémorations.....	16
Patrimoine.....	17
Aide sociale.....	20
Police.....	21
Citoyenneté.....	23
Economie.....	24
Logement.....	27
Vie associative.....	29
Évènements.....	30

# Sur le e guichet, vos documents sont gratuits !

**Soucieuse de se moderniser afin de mieux servir les citoyens, l'administration communale de Dinant vient de mettre en place le «e-guichet» à l'intention de tous les habitants de la commune.**

## Qu'est-ce que le e-guichet ?

Le guichet électronique, ou e-guichet, est un site web spécial qui vous permet de commander et de recevoir différents documents administratifs via Internet.

La connexion se fait au moyen de la carte d'identité électronique ou de itsme.

Bon nombre de documents peuvent être obtenus immédiatement. Les autres seront envoyés par e mail ou téléchargés après traitement de la demande par les services communaux.

## Comment y accéder ?

Il faut se rendre sur le site internet de Dinant (<http://www.dinant.be>), puis cliquer sur l'image qui se trouve sous la rubrique «E-guichet» en page d'accueil à gauche.

Vous devrez vous authentifier au moyen de votre carte d'identité électronique et de votre code PIN, ou via itsme si vous utilisez un smartphone ou une tablette.

Le code PIN de votre eID (carte d'identité électronique) vous a été envoyé par courrier. Si vous n'avez plus ce courrier, demandez un nouveau code auprès de votre commune ou via ce site : <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/demande-dun-code-pin/>  
Pour utiliser itsme, c'est ici : <https://www.itsme.be/fr/>

## Quels sont ses avantages ?

- Le e-guichet est ouvert 24 heures sur 24
- Pas besoin de se déplacer à l'hôtel de ville, pas de problème de parking...
- Pas besoin de faire la file pour accéder au service Population ou Etat civil

- Accès possible sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone
- Et surtout : tous les documents sont gratuits

## Quels documents ?

Voici la liste des documents administratifs qui sont disponibles sur le e-guichet actuellement :

- Certificat de cohabitation légale
- Extrait des registres de population
- Certificat de résidence principale
- Certificat de résidence principale avec historique
- Composition de ménage
- Certificat de vie
- Certificat de nationalité belge
- Certificat du registre des électeurs
- Certificat de résidence en vue de contracter un mariage
- Certificat de mode de sépulture et/ou de rites
- Composition de ménage complète
- Extrait de casier judiciaire
- Extrait d'acte de décès
- Extrait d'acte de mariage
- Extrait d'acte de naissance

A l'avenir, d'autres documents encore pourront être commandés en ligne.

## Besoin d'aide ?

Le personnel communal de l'Espace Public Numérique se tient prêt à vous aider en cas de besoin.

A l'EPN, des ordinateurs avec lecteur de carte d'identité sont mis gratuitement à la disposition des Dinantais, ainsi qu'une imprimante (10 cents la page).

L'EPN se situe rue Léopold, n° 1 et est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h30 (pour rappel : dans cette plage horaire, les guichets de l'hôtel de ville sont fermés, sauf le mercredi).

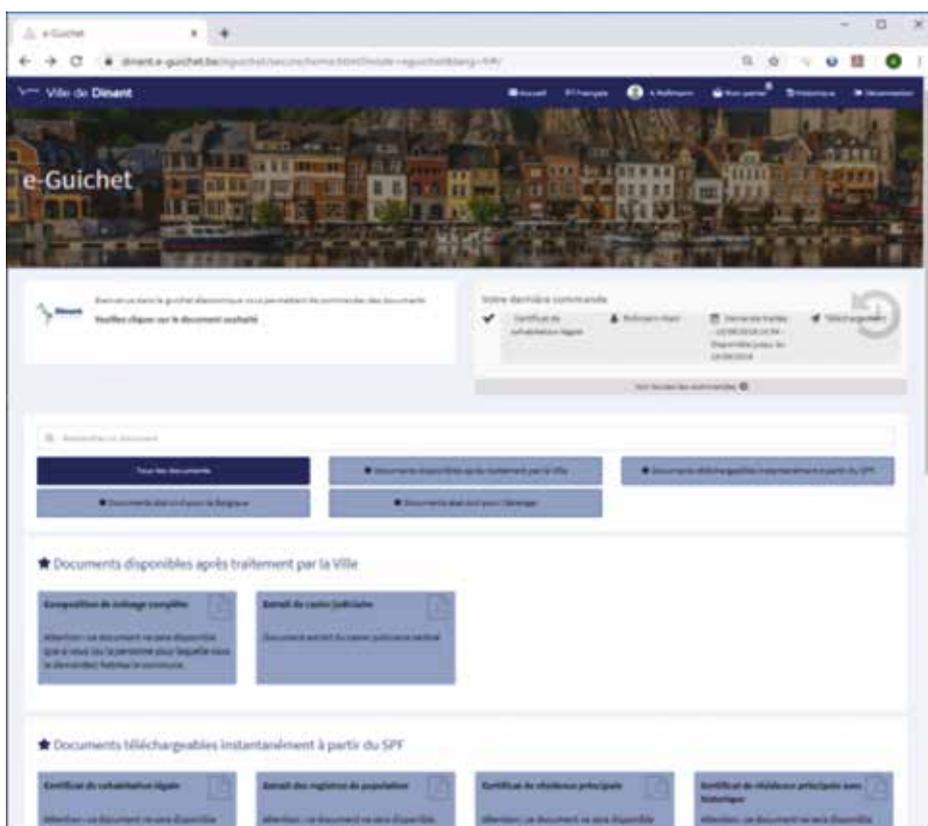
De brèves formations d'initiation seront organisées dans les semaines qui viennent.

## Contact :

téléphone :

082/404.850

e-mail : [epn@dinant.be](mailto:epn@dinant.be)



# Nouvelle parcelle des étoiles au cimetière de Foqueux

**La Ville de Dinant poursuit les aménagements nécessaires dans ses cimetières. La parcelle des étoiles du cimetière de Foqueux a été totalement réaménagée. Une nouvelle zone de concession pleine terre est en cours de travaux.**

Coup de chapeau aux ouvriers communaux pour le travail effectué !

AVANT...



APRES...



**PEDICURE MEDICALE**  
*Régine Raulin*



**AU SALON OU À DOMICILE**  
 Agréée des mutuelles - Sur rendez-vous  
 Rue Adolphe Sax, 11 • 5500 DINANT • 082/22.66.49

**JOUR ET NUIT**

**Funérailles** Robert MATHOT  
 Incinération  
 Monuments en granit et en pierre bleue  
 Caveaux préfabriqués - Menuiserie

**Funérarium DINANT - 082 66 63 68**  
 rue Caussin, 4 - Anseremme

**Funérarium CELLES-HOUYET**  
**082 66 63 68**  
 rue Saint-Hadelin 33

**MAGASIN** Funérarium  
 rue du Commerce 109 CINEY  
**083 21 32 34**  
 rue des Capucins, 14



**MAGIC**  
 BY AFFLELOU

**LA MAGIC ET SES DEUX CLIPS 149€\***  
 Découvrez la collection sur [www.afflelou.be](http://www.afflelou.be)

\* Pour 149€ prix maximum TTC, bénéficiez d'une monture de la collection Afflelou Toxic - ligne Magic et de deux faces offertes à choisir parmi les Magic Clips (prix unitaire maximum de 30€ TTC). Du 13/03/2019 au 15/03/2020. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre opticien. Février 2019. \*\* Pour tout achat dans votre magasin Alain Afflelou de Dinant.

**DINANT - Rue Adolphe Sax, 20**  
 Tél. 082 61 12 10  
 Parking Place Patenier (à 2 min) - 1 heure offerte\*\*

**Bien-être des personnes**



**Accompagner en maison de repos**

- Vous avez du temps libre et souhaitez consacrer une journée par semaine à augmenter le bien-être des personnes ?
- Vous vous représentez l'accompagnement fondé sur une aide empathique et la garantie de l'autonomie de chacun ?
- Vous concevez la vie dans le respect de la dignité de la personne et de la liberté de pensée et d'expression ?
- Vous appréciez les contacts et les rencontres avec les personnes âgées ?
- Vous pensez avoir le sens de l'écoute ?

**Nous recrutons des conseiller-ère-s laïques volontaires**

- Nous organisons une formation appropriée et assurons un encadrement professionnel près de chez vous.

**Intéressé-e ?**  
 081 73 01 31, [contact@laicite.com](mailto:contact@laicite.com) ou ML de Dinant 082 22 22 99

**CAL** | Namur

Nous vous inviterons à une réunion d'informations où vous aurez l'occasion de nous poser toutes les questions relatives à la fonction de Conseiller-ère laïque volontaire en MR/MRS.



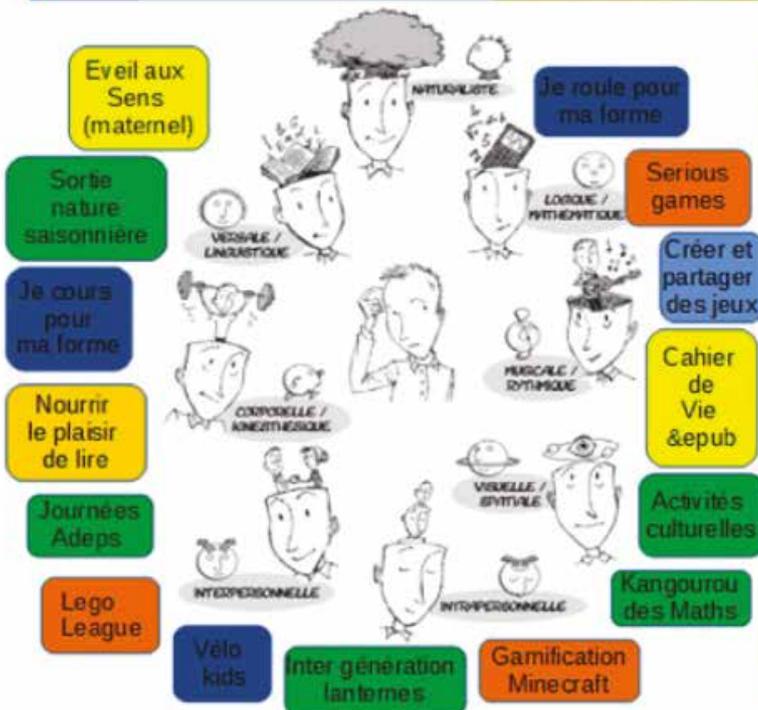
# Une année zéro déchet à l'école maternelle d'Anseremme

**L'école maternelle d'Anseremme a décidé de s'engager avec ses élèves dans la lutte pour le climat et la préservation de notre belle planète. Il est indispensable que les petits élèves soient impliqués dès le début de leur cursus scolaire. A partir de cette année, les enseignantes et le personnel extra-scolaire emmèneront les bambins dans un mouvement pour une école avec moins de déchets.**



Les changements concernent l'utilisation des boîtes réutilisables, les collations sans emballage individuel, la gourde, les mouchoirs et les sacs à linge sale en tissus, .... D'autres changements ont été proposés en classe et c'est avec enthousiasme que les parents emboîtent le pas.

## Ecole de Falmignoul : développer toutes les intelligences



### En savoir plus : - sur les projets ?

Avec l'appareil photo de votre smartphone ou un lecteur de QR-code, scannez ce code pour visionner la vidéo présentant les projets qui seront développés à l'école. 18 minutes d'informations utiles.



### - les intelligences multiples ?

La théorie des Intelligences Multiples d'Howard Gardner expliquée simplement sur le site [mieux-apprendre.com](http://mieux-apprendre.com)

Scannez ce code pour accéder à leur page.



# Une nouvelle année commence au Conservatoire Adolphe Sax !

**Le Conservatoire « Adolphe SAX » de Dinant fait sa rentrée... Et quelle rentrée ! En effet, cette année, que de changements... Monsieur René Vanye, après une carrière longue de 44 belles années, et Monsieur Karol Golebiowski nous ont quittés pour profiter d'une retraite bien méritée... Merci René et Karol pour toutes ces belles années !**

Ces départs impliquent de nouvelles arrivées... J'en profite donc pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux professeurs de cette rentrée scolaire : Jean-Noël Bastin, Olivier Bodson, Stéphanie Gilly, Stéphane Koenig, Frédérique Lepetit, Florine Lombaerd, Christophe Oliveira, José Rodriguez et Sophie Weynant.

Nous sommes en début d'année mais nous ne manquons pas de rendez-vous à partager.

Vous pourrez venir assister à la remise des prix de l'année 2018-2019 au Conservatoire le vendredi 18 octobre à 19h ; à l'occasion de cette soirée, vous pourrez apprécier les prestations de certains de nos élèves.

Le mercredi 20 novembre à 19h aura lieu le premier spectacle des professeurs du Conservatoire ; rendez-vous à la salle Sax du Centre Culturel de Dinant.

Le dimanche 26 janvier 2020, à 16h, aura lieu le premier grand spectacle du Conservatoire, réunissant de la musique, de la danse, des arts de la parole... Vous pourrez applaudir l'Orchestre d'Harmonie du Conserva-

toire, les Chœurs du Conservatoire,... et encore bien d'autres surprises !

Tous les ingrédients indispensables pour une après-midi réussie ! Ce concert, coproduit avec le Rotary Club de Dinant, se déroulera à la Collégiale de Dinant.

Durant cette année scolaire, d'autres dates viendront encore s'ajouter comme celle de notre festival DÉMO ou encore du traditionnel spectacle de danse... Mais vous retrouverez tout cela dans un prochain numéro.

#### **Pour toute information :**

Conservatoire Adolphe SAX  
Rue Saint-Michel, 9 - 5500 Dinant  
082/404.865.

[conservatoire@dinant.be](mailto:conservatoire@dinant.be)

Stéphane Vandesinde,  
Directeur

**ETC LEMINEUR & FILS**  
CHALEUR & BIEN-ÊTRE

POELERIE | FOYERS | INSERTS  
PLACEMENTS | DÉPANNAGES | TUBAGE CHEMINÉES | ENTRETIENS  
BAINS NORDIQUES | JACUZZIS | CABINES INFRAROUGES



INSERT PELLETS  
RIKA

Découvrez nos autres modèles en showroom

HEALTH MATE

Zoning de la Voie Cuivrée, 33 - 5503 SORINNES (Dinant)  
082 22 35 16 - [www.lemineur.be](http://www.lemineur.be)

**FALLAY**  
Jean-Luc

**Peinture & décoration**

Devis gratuit (sauf assurances)

ONHAYE - Tél.: 082/64.61.53  
GSM : 0477/87.04.86

**MB MULTISERVICES**

Pour tous vos travaux de rénovations,  
un seul interlocuteur

MB Multiservices est spécialisée dans les travaux de rénovation :

Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage  
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage  
Menuiserie intérieure • Maçonnerie  
Pose de plaque en plâtre, cloison...  
Toiture • Isolation

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**

vue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES  
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51  
[info@mb-multiservices.be](mailto:info@mb-multiservices.be)  
[www.mb-multiservices.be](http://www.mb-multiservices.be)



# Devenir famille d'accueil... Cela peut changer une vie !

**Conseils de Coordination des Services Jeunes asbl (CCSJ asbl) est un service d'accompagnement en accueil familial agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles pour la prise en charge d'enfants/de jeunes de 0 à 18 ans pour une période de 90 jours renouvelable 2 fois.**

Les demandes de prise en charge nous sont adressées par le SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse), SPJ (Service de protection de la Jeunesse) et le Tribunal de la Jeunesse pour l'arrondissement judiciaire de Namur (divisions Namur et Dinant) ainsi que les arrondissements limitrophes.

La première mission de CCSJ, est d'offrir, dans des délais courts et pour une courte période (90 jours renouvelable 2 fois), un hébergement chez des accueillants familiaux qui soit sécurisant, apaisant pour l'enfant.

Cette période permet un retour au calme favorable à un travail intensif avec les parents et l'enfant ainsi que le maintien du lien entre ceux-ci grâce à des contacts privilégiés et réguliers sein de CCSJ.

La finalité du service est de mettre tout en œuvre pour permettre la réintégration de l'enfant dans sa famille chaque fois que possible.

Pour ce faire, notre service sélectionne, encadre et accompagne les familles accueillantes. Notons que la majeure partie des frais encourus sont pris en charge par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Nous sommes soucieux de pouvoir apporter un encadrement psychosocial le plus adapté et le plus respectueux du cadre familial des accueillants familiaux que nous sélectionnons tenant compte de leurs disponibilités, de leurs attentes mais aussi des limites posées par chacun. Nous sommes bien conscients que nos accueillants ne sont pas nécessairement disponibles toute l'année.

Dans cette optique de proximité et de soutien, nous disposons aussi d'un service de garde 24h/24h, capable de répondre aux demandes urgentes des jeunes comme des accueillants familiaux ou des autorités qui nous mandatent.

Les nombreuses demandes de prise en charge que nous recevons tout au long

de l'année et la singularité de chaque situation familiale et de chaque enfant, nous oblige à disposer d'un maximum d'accueillants, avec des profils différents, répartis sur l'ensemble de notre périmètre d'action.

Pour toutes ces raisons, CCSJ est en recherche constante de nouveaux accueillants familiaux.

Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec Catherine DUSART du CCSJ asbl, sans engagement de votre part, au 081/26.00.60 ou par mail à l'adresse [ccsj.namur@gmail.com](mailto:ccsj.namur@gmail.com)

Pour plus d'informations, consultez aussi notre site internet [www.ccsj-accueil.eu](http://www.ccsj-accueil.eu). Tout don de 40€ minimum peut faire l'objet d'une déduction fiscale.



## Besoin d'un·e super baby-sitter pour votre super-héros ?

Lorsque vous êtes en panne de baby-sitter, vous pouvez compter sur le service baby-sitting de la Ligue des familles. Ce service vous permet de confier vos enfants en toute sécurité à des supers baby-sitters super formés, super encadrés et super assurés. En quelques minutes, vous trouverez un ou une baby-sitter dans votre commune.

De plus, la Ligue des familles fixe un tarif recommandé de 7€/h.

### Intéressé·e ?

Toutes les infos sont sur :

[www.liguedesfamilles.be/babysitting](http://www.liguedesfamilles.be/babysitting)

# Le nouveau sac bleu est là !

## Allez-y, triez !

**Cela fait un moment que c'est dans l'air, maintenant ça y est ! À partir de ce premier octobre, presque tous les emballages plastiques domestiques pourront être placés dans le «Nouveau sac bleu». Mais qu'est-ce qui change réellement ? Et en quoi consistent exactement les nouvelles règles de tri PMC ?**

Jusqu'à aujourd'hui, seuls les flacons et bouteilles en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons étaient autorisés dans le sac bleu PMC. Mais aujourd'hui, cela change. Étant donné que la technologie n'est pas en reste et que de nombreuses innovations ont également été adoptées dans le domaine du recyclage, de nouveaux emballages plastique peuvent dorénavant être triés dans le sac bleu. Pensez simplement aux pots (yaourts), aux raviens (beurre) et aux barquettes (fromage ou charcuterie). Mais les sacs et les films en plastique peuvent également être triés dans le même sac.

Et c'est une bonne nouvelle ! Non seulement pour l'environnement, mais également pour votre portefeuille. En effet, plus de déchets acceptés dans le sac PMC bleu signifient moins de déchets dans la poubelle de déchets résiduels, et donc... moins de déchets incinérés.

Pour faire la distinction entre les anciennes règles de tri et les nouvelles règles de tri, le sac bleu PMC a pris un nouveau nom : le Nouveau Sac Bleu.

**Qu'est-ce qui est permis dans le nouveau sac bleu ...**

Les emballages suivants sont autorisés dans le Nouveau Sac Bleu :

- **Emballages en plastique** : en plus des bouteilles et flacons en plastique, vous pourrez désormais y ajouter aussi les pots de yaourt, barquettes et raviens en plastique (ex : barquettes de beurre, raviens de champignons, emballages de

charcuterie...), les tubes en plastique (dentifrice), les films, sacs et sachets en plastique...

- **Emballages métalliques** : canettes et boîtes de conserves, aérosols alimentaires et cosmétiques, raviens en aluminium, couvercles en métal, capsules de bouteilles
- **Cartons à boissons**

**...et qu'est-ce qui n'y est pas autorisé ?**

- Emballage ayant contenu des produits toxiques ou corrosifs
- Emballage d'une contenance supérieure à 8 litres
- Emballage avec un bouchon de sécurité enfants
- Emballage d'huile de moteur, de pesticides et tubes en silicone
- Polystyrène expansé (frigo-lite)
- Autres déchets en plastique tels que seaux en plastique, imperméables, bottes, tuyaux de jardin...

**Puis-je tout mettre dans le Nouveau Sac Bleu?**

Non. Il est très important de suivre certaines règles pour assurer un recyclage optimal :

- Assurez-vous que l'emballage en plastique est complètement vide ou ne contient aucun résidu d'aliments.

- Insérez tous les déchets séparément dans le sac. NE PAS empiler les déchets ou NE PAS les mettre ensemble dans des sacs plus petits à l'intérieur du sac bleu.

- Enlevez la feuille de plastique des barquettes et placez-les séparément dans le sac bleu.

- N'attachez rien à l'extérieur du sac.

- Gagnez de la place en aplatissant les bouteilles en plastique puis en mettant le capuchon. De même, si vous aplatissez les cartons de boissons ou les canettes, vous pouvez économiser beaucoup d'espace dans le sac bleu.

**J'ai encore des sacs bleus en stock. Puis-je toujours les utiliser ?**

Oui. Vous n'avez pas à courir directement au magasin pour acheter de nouveaux sacs bleus. Les anciens sacs PMC restent valables indéfiniment.

**Combien coûtent les nouveaux sacs bleus et où puis-je les acheter ?**

Les nouveaux sacs bleus coûtent le même prix que les sacs PMC bleus actuels. Donc rien ne change dans le prix. Les nouveaux sacs seront progressivement disponibles dans les points de vente, où vous pourrez désormais vous les procurer.



# La collecte et le traitement des eaux usées à Dinant

**En Wallonie, la collecte et le traitement des eaux usées sont régis par les Plans d'Assainissement par sous bassin Hydrographique (PASH) qui ont remplacé les anciens PCGE (Plan Communal Général d'Egouttage).**

A Dinant, nous avons deux PASH, soit le PASH Meuse-Amont approuvé par le Gouvernement Wallon le 16/12/2004 et le PASH de la Lesse approuvé par le Gouvernement Wallon le 10/11/2005.

Il existe **trois types de zones d'assainissement définis dans ces PASH** :

1. **la zone à régime d'assainissement collectif** (anciennement appelée zone égouttable). Ce sont des zones dans lesquelles il y a ou il y aura des égouts qui doivent être reliés à des stations d'épuration collectives.

Sur la commune, c'est le cas par exemple à Dinant, Anseremme, Bouvignes, Falmagne, Falmignoul, Furfooz, Boisseilles, Sorinnes, Lisogne, une partie de Foy-Notre-Dame, une partie de Thynes, Loyers, Awagne,...

Rappelons que si la rue a la chance d'être munie d'un égout, le raccordement à cet égout est obligatoire en vertu du règlement de police !

2. **la zone à régime d'assainissement autonome** (anciennement appelée zone d'épuration individuelle). Ce sont des zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, l'épuration des eaux usées. il n'y aura donc **jamais** d'égout et les citoyens devront s'équiper d'une station d'épuration individuelle. En contrepartie, une prime de **minimum** 2.500 euros est octroyée par la Région wallonne pour les constructions existantes. Attention, il n'y a pas de prime pour les nouvelles constructions.

Sur la commune, c'est le cas par exemple à Dréhance, Taviat, Liroux ou des quartiers entiers comme Gemechenne, les fonds de Leffe, Fond al Gotte, Taravisé, Herbuchenne, Frechtry, la drève des cavaliers, Grognaux, une partie de Foy-Notre-Dame, une partie de Thynes,...

L'obligation d'équiper les habitations existantes d'un système d'épuration individuelle pour fin 2015 a été supprimée mais le Gouvernement wallon reparle de 2021.

3. les **zones transitoires** qui n'ont pu encore être classées pour différentes raisons mais auxquelles sera attribué soit le régime collectif, soit

le régime autonome.

En 2019, il n'existe plus de zones transitoires sur le territoire de Dinant. Les zones transitoires de la commune ont été soit passées en zone d'assainissement autonome, soit en zone d'assainissement collectif et cela faisant suite à une étude de l'INASEP.

La cartographie des zones est consultable sur le site de la société publique de gestion de l'eau, [www.spge.be](http://www.spge.be)

Au niveau des travaux d'égouttage prévus, le village de Falmignoul sera le prochain village à être égoutté. Les travaux sont prévus probablement pour 2020. Ce village est prioritaire à être égoutté étant donné que le ruisseau de Falmignoul s'enfonce très rapidement dans le sous-sol via un chanoir.

Pour avoir plus d'informations, le service environnement de la ville de Dinant, bureau aile rez-de-chaussée aile côté Meuse est à votre disposition ([service.environnement@dinant.be](mailto:service.environnement@dinant.be), 082/404.815) et les sites Internet suivants sont assez complets :

<http://www.dinant.be/services/administration/environnement/prime-epuration> ou [http://environnement.wallonie.be/publi/de/eaux\\_usees/](http://environnement.wallonie.be/publi/de/eaux_usees/)



# Stérilisation des chats - Erratum :

L'article concernant la stérilisation des chats, en page 13 de votre bulletin communal précédent, comporte une erreur. Si la Belgique a bien voté la baisse de la TVA de 21% à 6% pour la stérilisation des chats, cette me-

sure n'est pas encore d'application. La réglementation européenne sur les taux de TVA doit auparavant être adaptée. Cela n'est possible qu'avec l'accord de tous les États membres. Nous ne savons donc pas, pour l'ins-

tant, quand cette adaptation pourrait avoir lieu. Le taux de TVA à 21% pour la stérilisation des chats reste donc d'application pour une durée indéterminée.

## ENVIRONNEMENT

### La stérilisation des chats dorénavant moins chère

*En Wallonie, il est obligatoire de faire stériliser son chat depuis le 1er novembre 2017. Dorénavant, le taux de TVA de 21% qui s'appliquait à la stérilisation est passé à 6%.*

Cette obligation répond aux attentes de l'ensemble des refuges pour animaux et des autres acteurs de terrain, qui sont confrontés à la dure réalité de la surpopulation des chats errants et des euthanasies.

Les refuges surpeuplés ne peuvent en effet plus faire face à l'afflux de chats abandonnés ou trouvés et non adoptés. Chaque année, plus de 10.000 chats sont euthanasiés, faute de place. Des statistiques tragiques qui ne tiennent pas compte des chatons non désirés, dont on se débarrasse froidement dans les ménages.

Chez les chats, 1+1=6, parfois plus de deux fois par an. Laisser faire la nature, c'est donner la vie à 36 chats en l'espace de 16 mois... et cela revient souvent à leur donner la mort.

Grâce à des actions constructives menées pas les acteurs de terrain (refuges, associations de défense de animaux, pétitions de citoyens) auprès des autorités publiques compétentes, une loi a finalement été adoptée afin de « diminuer la note » pour les citoyens obligés de faire stériliser leur chats.

Concrètement l'obligation de stérilisation signifie que :

- Si votre chat est né après le 1er novembre 2017, vous devez le faire stériliser avant l'âge de 6 mois.
- Une période transitoire a été mise en œuvre pour tous les chats nés avant le 1er novembre 2017. Pour ceux-ci, le chat aurait dû être stérilisé au plus tard avant le 1er janvier 2019.
- Le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation. Cela vise tant la vente que le don de l'animal.
- Une particularité existe pour les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1er novembre 2017. Pour autant qu'ils soient âgés de plus de 5 mois, ils doivent être stérilisés dans les 30 jours de leur introduction.

Le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date de stérilisation ainsi que l'identification du chat ou, le cas échéant, sa description. Dès que le chat est stérilisé, le vétérinaire encode, dans les 24 heures, cette donnée dans la base de données <https://www.catid.be/>

Plus d'infos sur le portail wallon du bien-être animal : [www.bienetreanimalwallonie.be](http://www.bienetreanimalwallonie.be)



# Vous avez un chien ? Il doit être identifié et enregistré !

Depuis le 1er septembre 1998, tous les chiens doivent être identifiés et enregistrés. Cette procédure est importante car elle permet à un grand nombre de chiens perdus de retrouver leur maître, de diminuer ainsi le nombre de chiens qui se retrouvent confiés à des refuges et qui doivent parfois être euthanasiés par manque de place. C'est aussi un bon moyen de lutter contre le trafic d'animaux.

Par le passé, les chiens étaient tatoués. Aujourd'hui, le vétérinaire introduit, sous la peau du cou de votre chien, une puce électronique comportant un numéro d'identification. Lorsqu'il a implanté la puce, le vétérinaire remplit le certificat d'identification de votre chien et le transmet à DogID, la base de données pour l'identification et l'enregistrement des chiens en Belgique. Il vous remettra aussi une copie de ce certificat d'identification, ainsi que le passeport du chien.

Quelques jours plus tard, vous recevrez :

- Le certificat d'enregistrement définitif de votre chien
- Une carte « Modification de données »

## CAS DE FIGURE:

- Un chien naît chez vous, vous souhaitez le garder. Dans ce cas, il doit être identifié et enregistré **avant l'âge de 8 semaines**
- Vous souhaitez vendre ou donner un chien. Dans ce cas, quel que soit son âge, vous devez le faire identifier et enregistrer au préalable.
- Vous achetez ou recevez un chien, il doit être au préalable identifié et accompagné de son passeport.

## MODIFICATION DE DONNEES :

Les modifications suivantes doivent être communiquées dans les plus brefs délais à Dog ID :

- Changement de propriétaire
- Déménagement
- Décès du chien

### 1) Changement de responsable

Vous décidez de céder votre chien. Vous devrez inscrire les coordonnées

du nouveau propriétaire sur la carte « Modification de données » et l'envoyer à Dog ID dans les 8 jours. Vous donnerez le passeport du chien immédiatement au nouveau responsable qui recevra quelques jours plus tard, un certificat d'enregistrement à son nom sous forme d'une étiquette autocollante qu'il placera à la rubrique XII « Divers » du passeport ainsi qu'une nouvelle carte « Modification de données ».

Lorsqu'un chien quitte le territoire belge, aucun certificat d'identification définitif ne sera fourni au responsable résidant à l'étranger. Le chien doit être enregistré dans le pays où il réside.

### 2) Déménagement

Vous déménagez ? Complétez votre nouvelle adresse sur la carte « Modification de données » et faites-la parvenir au plus vite à Dog ID.

Quelques jours plus tard vous recevrez un nouveau certificat d'enregistrement sous forme d'une étiquette autocollante que vous placerez à la rubrique XII « Divers » du passeport ainsi qu'une nouvelle carte « Modification de données ».

### 3) Décès du chien

Lorsque votre chien décède, indiquez la date de son décès sur la carte « Modification de données » et faites-la parvenir à Dog ID.

### Perte et remplacement de documents

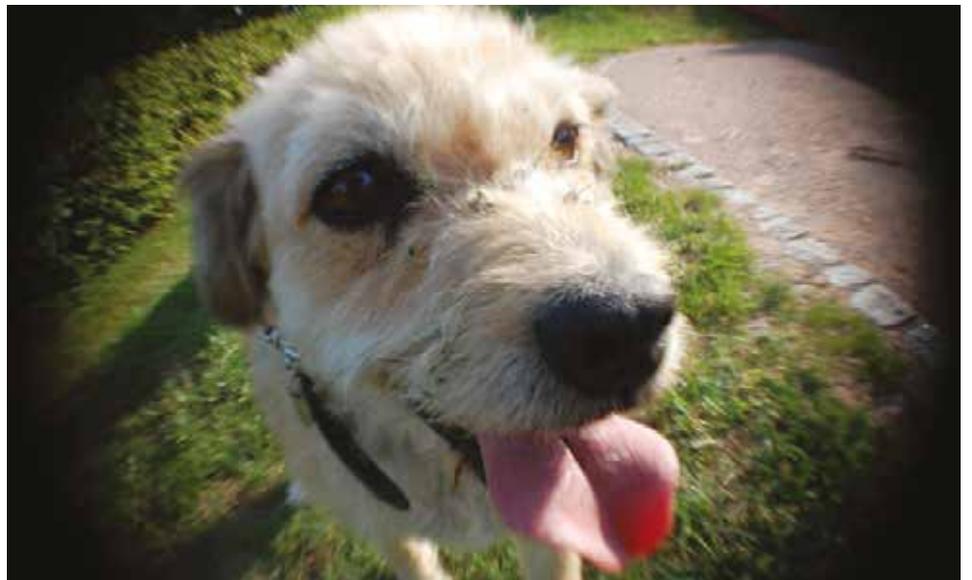
Si vous avez perdu le passeport de votre chien, adressez-vous à votre vétérinaire. En cas de remplacement du passeport de votre chien, le vétérinaire communiquera les nouvelles données dans les 8 jours à Dog ID au moyen de la fiche « Remplacement du passeport ».

### Refuges : identification et/ou enregistrement des chiens

Si votre chien s'est évadé et qu'il est recueilli dans un refuge, les responsables du refuge ne peuvent vous le restituer que s'il est identifié et enregistré à votre nom. Si vous n'avez pas effectué ces formalités, vous devrez en supporter le coût. La procédure est identique à celle appliquée pour l'identification et l'enregistrement d'autres chiens.

Concrètement, la contribution versée par le propriétaire d'un chien ou d'un chat au moment de l'enregistrement de son animal permettra d'alimenter le Fonds de protection contre les abandons et la maltraitance animale au bénéfice des refuges, pour la construction ou la rénovation de leurs infrastructures d'accueil. C'est ce que prévoit le Code Wallon pour l'avenir.

Davantage d'informations sur le site <http://bienetreanimal.wallonie.be> et le site [www.dogid.be](http://www.dogid.be).



# Collecte de jouets ce samedi 19 octobre dans tous les recyparcs

En collaboration avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, BEP-Environnement réitère une grande collecte de jouets en bon état dans ses 33 recyparcs le samedi 19 octobre de 9h à 17h.

En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès d'enfants dans le besoin). Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands au geste de la Réutilisation !

Les jouets seront redistribués à d'autres enfants par des associations sociales locales pendant les fêtes de fin d'année. **Alors, à vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 19 octobre dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...**

Vous désirez obtenir l'adresse du recyparc le plus proche de chez vous ?

Surfez sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be).



## Savez-vous qu'il existe un service d'entraide agricole ?

Géré par des agriculteurs pour des agriculteurs.

Celui-ci a pris naissance il y a plus de quarante ans sous forme d'ASBL « Service de Remplacement Agricole du Namurois » ou SRAN.

Son rôle est de prêter main forte aux agriculteurs qui en ont besoin pour cause de maladie, événements familiaux ou surcroît de travail.

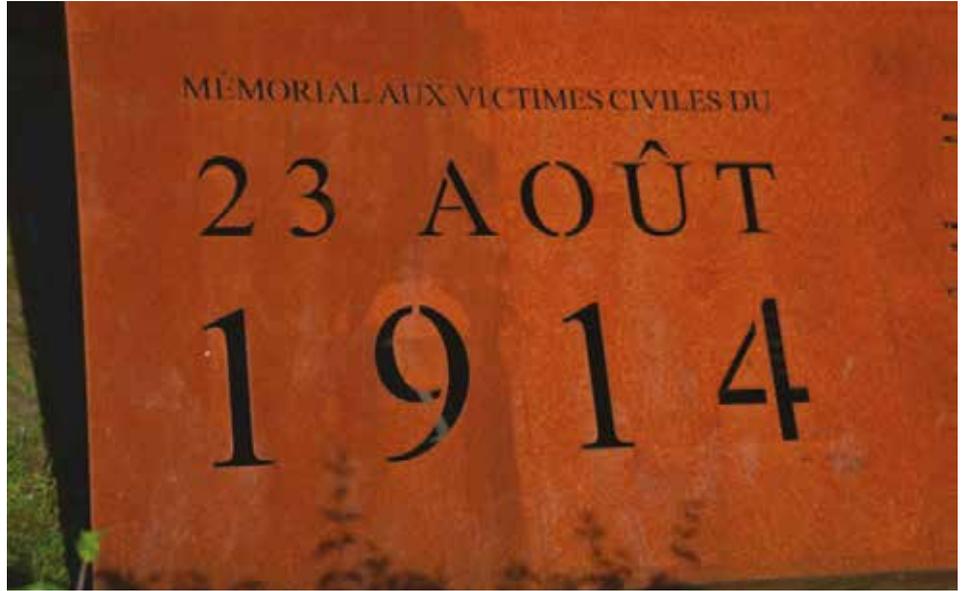
Chaque agriculteur est bien souvent livré à lui-même au sein de son exploitation.

Quel agriculteur ne s'est pas retrouvé un jour dans ce genre de situation ?

Si vous êtes agriculteur, n'hésitez pas à nous contacter par mail [sra-namurois@gmail.com](mailto:sra-namurois@gmail.com) ou au numéro 0491/97 61 57.



# Dinant a commémoré les massacres du 23 août 1914



Le vendredi 23 août 2019, Dinant a commémoré les massacres perpétrés 105 ans plus tôt durant la première guerre mondiale.

Ce 23 août, cela faisait exactement 100 ans que Dinant recevait la Croix de guerre française, une décoration militaire qui fut attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours de la 1ère guerre mondiale.

Dinant est la première ville hors des frontières françaises à avoir reçu la décoration. Pour rappel, la journée du 23 août 1914 a été particulièrement sanglante à Dinant puisqu'elle a fait 674 victimes. Le collège communal a dressé, par la voix de l'échevin de la Mémoire Laurent Belot, un parallèle entre l'horreur vécue par les Dinantais et les conflits actuels dans d'autres régions du globe. La situation des populations Rohingyas a été évoquée via la lecture d'un témoignage poignant.

Ce que Dinant a vécu en 1914, d'autres le vivent aujourd'hui.

La parole a également été donnée à M. Christian Limbrée, des Territoires de la Mémoire, afin de rendre hommage à M. Michel Bernier, son président décédé dans le courant de l'année 2019.



# Expos et événements divers à la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan

Il y a toujours quelque chose à faire et à voir à la Maison du patrimoine médiéval mosan. N'hésitez pas à consulter le site [www.mpmm.be](http://www.mpmm.be)

## **Des expositions temporaires :**

Jusqu'au 3 novembre 2019, l'équipe de la MPMM invite les visiteurs à faire le chemin vers Bouvignes et à se glisser dans les pas des voyageurs d'un autre temps.

Le voyage fait l'objet de rencontres, d'échanges et de découvertes de nouvelles techniques et matières. C'est toute une aventure qui se dessine : **Voyageurs, en route !**

Le dimanche 3 novembre 2019, 1er dimanche du mois, la MPMM propose une visite guidée de l'exposition. Rendez-vous à 15h00 à la MPMM. Ce sera la dernière occasion de prendre cette route en compagnie des animateurs de la MPMM.

Inscription et réservation souhaitées : +32 82 22 36 16 ou [info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be)

À partir du 30 novembre 2019, la MPMM présente une exposition intitulée : **Gardiens de nos églises. Florilège de statues de saints en bois en région dinantaise (XIIIe -XVIIIe s.)**

Les églises de la commune de Dinant conservent encore un grand nombre de statues de saints en bois d'un réel intérêt historique et artistique.

Pour des raisons de sécurité, ces sculptures sont souvent conservées à l'abri, dans des coffres ou des armoires bien closes. Les bâtiments, de moins en moins accessibles au public, et leurs contenus échappent dès lors au public.

Les fabriciens responsables des églises de Dinant sont conscients du risque qui plane sur leurs édifices et leurs trésors. Avec l'aide des autorités communales et diocésaines et de diverses institutions comme la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM), ils mettent en œuvre un programme de valorisation de plusieurs sanctuaires dont la vocation culturelle doit s'élargir à des composantes sociales, touristiques et culturelles.

L'exposition qui se tiendra à la MPMM jusqu'au 1er mars 2020 participe à cette réappropriation patrimoniale. Fruit d'une collaboration entre l'équipe scientifique de la MPMM et le Groupe d'entraide des fabriques d'église de Dinant (GEFEDI), elle présentera près d'une quarantaine d'anciennes statues de saints. L'objectif est de sensibiliser un large public à leur sujet, en les redécouvrant dans un contexte historique et religieux.

Le 1er décembre 2019, la MPMM propose une visite guidée gratuite de l'exposition. Rendez-vous à 15h00 à la MPMM.

Inscription et réservation souhaitées : +32 82 22 36 16 ou [info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be)

L'exposition **Gardien de nos églises** est accessible du 30 novembre 2019 au 1er mars 2020.

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h

Fermé le lundi, les 23, 24, 25, 30 et 31 décembre 2019 et le 1er janvier 2020



## Projet européen : Erasmus+



Dans le cadre du projet européen European Heritage Puzzles, la Maison du patrimoine médiéval mosan et Dinant Creative Factory accueillent un atelier de théâtre pour des comédiens professionnels représentant les quatre partenaires italien, hollandais, grec et belge (<https://euheritagepuzzle.org>).

Cet atelier est dirigé par Bryan Reynolds, professeur au département Arts de l'Université de Californie, auteur, comédien et metteur en scène, spécialisé dans l'utilisation du numérique pour soutenir son propos.

Il représente dans ce projet le Transversal Theater Company d'Amsterdam et met en scène son propre texte **Railroad**. Le challenge n'est pas simple : la pièce est en anglais, le workshop dure cinq jours et au soir du dernier, le 02/11/2019, le

spectacle est présenté au public. La langue n'est pas un obstacle en soi car la mise en scène et les projections soutiennent le récit de façon très prenante.

Railroad est l'histoire d'un commandant SS monstrueusement sanguinaire qui, sentant la 2e guerre mondiale tourner mal pour l'Allemagne, imagine une échappatoire dramatique pour sauver sa famille... L'action se passe dans des lieux très confinés et notamment dans un wagon de déportation en route vers Auschwitz.

Un texte incroyablement réaliste, qui touche le spectateur au plus profond de son âme.

Au moment où Dinant commémore les 75 ans de la fin de la 2e guerre mondiale, le sujet s'intègre logiquement dans le programme.

### Infos pratiques :

Citadelle de Dinant  
casemate chauffée

Samedi 2 novembre à 18h00

Spectacle gratuit

Inscription et réservation : +32 82 22 36 16 ou [reservation.dcf@outlook.fr](mailto:reservation.dcf@outlook.fr)

### Autres événements à la Maison du patrimoine médiéval mosan

1. **Visite contée** au sein des collections permanentes de la MPMM à l'occasion de la fête d'Halloween, le 31 octobre 2019. C'est l'occasion de découvrir l'ancienne Maison

espagnole dans une atmosphère particulière.

### Infos pratiques :

Maison du patrimoine médiéval mosan

Jeudi 31 octobre à 18h00

Tarif : 4,00 €/adulte et 2,00 €/enfant-étudiant

Inscription et réservation : +32 82 22 36 16 ou [info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be)



2. **Saint Nicolas** est l'invité surprise et vient le 4 décembre 2019 rencontrer les enfants à la MPMM dans une ambiance festive.

### Infos pratiques :

Maison du patrimoine médiéval mosan

Mercredi 4 décembre à 15h00, gratuit

Inscription et réservation : +32 82 22 36 16 ou [info@mpmm.be](mailto:info@mpmm.be)

## MuseumPassMusées

Le MuseumPassMusée fête en septembre son premier anniversaire. Actuellement, plus de 70.000 personnes sont titulaires du MPM. N'hésitez plus à venir acheter votre MuseumPassmusées à la MPMM et vous bénéficierez de l'entrée gratuite dans pas moins de 165 musées participants tant à Bruxelles, qu'en Flandres et en Wallonie. Et, pour ceux qui possèdent déjà le Pass depuis un an, n'oubliez pas de venir le renouveler pour continuer à vivre une nouvelle année pleine de découvertes au musée.



Découvrez plus de 140 musées avec 1 pass

COMMANDEZ MAINTENANT ▶



# L'Histoire d'une rue...

## La Rue de la Barque

La rue de la Barque est, à l'instar de plusieurs rues déjà évoquées, une des voies qui structure l'organisation du parcellaire de la ville dès le Moyen Âge. Située dans l'ancienne paroisse Saint-Menge, entre la rue des Fossés et la rue de la Cotorte (rue disparue qui aboutissait au droit de la rue Saint-Michel), elle a porté durant plusieurs siècles le nom de rue de Barbisinne (Berbisiene ruwe). Ce nom, dont connaît de nombreuses graphies, a pour origine « brebis » et a subi une métathèse en wallon donnant « bèrbis ». Cette dénomination pourrait rappeler la présence de brebis dans cette rue, ou bien celle de membres d'une vieille famille dinantaise, les Aux Brebis.

Une des plus anciennes mentions rencontrées se trouve dans un acte daté du 1<sup>er</sup> février 1316. Le document concerne un échange de jardins, garanti par une rente affectée sur une maison située en la rue de Berbresine. En 1545, la voie porte toujours le nom de rue de Barbasine.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la ville de Dinant établit son propre service de barque marchande dans le but d'assurer une liaison avec Givet. La rue de la Barque rappelle qu'à cette hauteur, la barque de Givet accostait à l'échouage sur le rivage de Meuse. Cette appellation est sans doute apparue à cette époque.

Notons encore l'existence dans la rue de la Barque d'une impasse éponyme, vestige probable d'une ancienne ruelle.



Pascal SAINT-AMAND



### Sources

Merci à Jean Germain.

- Archives de l'État à Namur, Dinant Archives Eclésiastiques, n° 312, Livre Rouge de la Collégiale, f°47.
- Répertoire des cens et rentes de l'Hôpital Saint-Jean-Baptiste, Archives du CPAS, p. 22.
- P. Saint-Amand & J.-P. Mertens, Les barques marchandes de Givet à Namur du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans Les voyageurs à destination de ... Prière d'embarquer ! Les moyens de transport en commun dans la région dinantaise 1294-1947, Les Échos de Crèvecœur, n°50, juin 2019.

# Le CPAS lutte contre la pauvreté infantile

La Belgique a un des taux de pauvreté infantile les plus élevés d'Europe. En Wallonie, 1 enfant sur 4 grandit dans la pauvreté. Derrière ces chiffres hallucinants se cache une réalité dure et complexe car la pauvreté est bien plus qu'un problème d'argent. Elle touche un enfant dans toutes les facettes de sa vie et a de sérieuses conséquences sur sa santé, ses chances de faire des études, sa sécurité et son avenir. Dans notre pays, le contexte socio-économique dans lequel évolue un enfant peut être le facteur le plus déterminant en ce qui concerne son bien-être et ses perspectives d'avenir.

Il est donc tout naturel que la lutte contre cette pauvreté soit une des priorités du CPAS de Dinant.

Vous avez des enfants et connaissez une situation difficile ? Le CPAS peut vous aider à faire face aux défis quotidiens en prenant en charge certains frais scolaires, de loisirs, etc.

Vivre une situation de précarité amène souvent à faire une croix sur les loisirs. Or, selon l'article 27 de la déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen, « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté (...) ». Via le CPAS, vous pouvez bénéficier de tickets Article 27, qui vous permettront d'avoir accès à de nombreuses activités pour 1,25€. Le CPAS dispose également de « chèques livres », utilisables pour se procurer des ouvrages en tous genres (scolaires, de loisir...).



## Un handicontact dans votre commune



Quésaco ? Un Handicontact est un référent de proximité en matière de handicap au sein de l'administration communale. Celui-ci a pour mission d'informer et d'orienter toutes les personnes en situation de handicap et leur entourage vers les services aptes à répondre à leurs besoins.

A Dinant, la référente Handicontact est Solange Havelange, assistante sociale. Vous pouvez la joindre au 082/404.852 ou par mail à [assistante\\_sociale@dinant.be](mailto:assistante_sociale@dinant.be).

Merci à Christiane Namêche qui a exercé ce service bénévolement pendant de nombreuses années !

# «Solidarité dinantaise», pour améliorer le quotidien des plus démunis

Solidarité Dinantaise se tient à la disposition de toute personne précarisée ou en difficulté pour lui accorder une aide sous forme de colis alimentaires, de combustibles, ou autres encore, ainsi qu'une assistance et une orientation vers les institutions compétentes.

Si «Solidarité Dinantaise» a été créée, c'est pour vous aider.

Permanences: les lundis et vendredis (sauf fériés) de 9.30h à 11.00h, à Dinant (Avenue Cadoux, 7 - 1er étage)

Accueil dans la discrétion et le respect de chacun.

Vous avez sollicité un soutien auprès de l'asbl «Solidarité Dinantaise» et une aide alimentaire vous a été accordée sous forme de colis. Celui-ci sera réalisé avec vous et vous sera remis par les bénévoles des Equipes d'Entraide.

**Quand** : le vendredi de 14h. à 16h.

**Où** : rue de Maibes, 3 à Dinant

**«CONTRE LES PAUVRETÉS, AGISSONS ENSEMBLE»**

Vous pouvez soutenir l'ASBL «SOLIDARITE DINANTAISE », proche de chez vous, en versant votre don au numéro de compte **BE82 0682 1558 6668**. Vos dons de **40 euros minimum** donnent droit à une réduction d'impôts. Une attestation vous sera délivrée. Agréation du SPF Finance-Fiscalité du 08.07.2019 - réf. NEO473824115

« Solidarité dinantaise » compte sur vous pour poursuivre son action d'aide aux personnes précarisées.

## ZONE DE POLICE DE LA HAUTE-MEUSE



# Une nouvelle journée consacrée au marquage

La Zone de Police Haute-Meuse organisait une journée de marquage des vélos le vendredi 27 septembre. Ce fut un franc succès puisque la Police a procédé au marquage de plus de 90 vélos, dans le cadre de la prévention vols.

En effet, que votre vélo soit marqué constitue une « plus-value » permettant aux services de Police d'identifier votre vélo volé en cas de découverte. En juin dernier, la Police avait organisé une journée similaire mais pour le marquage des remorques.

En parallèle, plus de 300 marcheurs et 60 cyclotouristes ont partagé la journée du souvenir de la ZP Haute-Meuse.



# Qui est mon agent de quartier et que fait-il ?

Dans la nouvelle approche policière, ce travail vise à exécuter davantage que les tâches plutôt administratives actuellement dévolues aux agents de quartier.

Ainsi, le travail de quartier doit pouvoir contribuer entre autres à :

- recueillir toutes les informations utiles concernant les particularités et les problèmes propres à un quartier
- la diffusion de l'information générale à la population et aux communautés locales
- la transmission des questions locales et des attentes aux autorités et à d'autres services
- exercer un contrôle préventif qui concourt à créer un sentiment de sécurité parmi la population en privilégiant la visibilité des fonctionnaires de police et en veillant notamment à réduire les causes d'irritabilité et d'agressivité dans le chef de la population ou en réduisant les situations susceptibles de faire courir un risque objectif aux habitants (occupation de la voirie inadéquate, encombrement des passages pour piétons ou des trottoirs, aménagement des chantiers, etc.)
- recevoir les plaintes ou doléances des habitants et y apporter, autant que possible, des solutions concrètes
- détecter et résoudre des petits conflits naissants (fonction ombudsman)
- recueillir tout renseignement utile sur les spécificités et les problématiques intrinsèques d'un quartier
- diffuser l'information générale destinée à la population et aux collectivités locales
- faire remonter les demandes et attentes locales vers l'autorité ou d'autres services
- détecter les sources d'insécurité ainsi que les éventuels foyers de criminalité et en aviser les services compétents

- exécuter certaines tâches policières à portée limitée nécessitant une connaissance particulière ou un contact plus personnel avec la population (reprise de contact avec une victime, apostille, enquêtes de moralité, recherche de domicile, avertissements quand à l'état technique des véhicules, leur immatriculation, ou les dispositions relatives à l'assurance obligatoire, etc.)
- donner suite à certains appels sollicitant une intervention policière non urgente à caractère limité. Par ailleurs, à la suite d'une demande d'intervention, il peut être appelé à donner de l'information et à évaluer le caractère urgent de l'appel
- prêter une attention particulière aux comportements, agissements de certaines personnes à surveiller (libérés conditionnels, malade mentaux, etc.)

A Dinant, vos agents de quartier sont au nombre de six et se répartissent le territoire comme suit :

## **INP Thibaut Quinet (suppléant : INP Erika Borlon) :**

- Bouvignes
- Wespim
- Gare (rue de la Station, Av. Cadoux)
- Rue de Philippeville
- Neffe

## **INP Erika Borlon (suppléant : INP Thibaut Quinet) :**

- Rue Saint-Pierre – rue Barré
- Quai Culot – Bld Sasserath
- Quartier Sax – Place Patenier
- Rue S/s les Roches
- Rue Petite – rue Saint-Pierre
- Place Cardinal Mercier
- Rue Gustave Poncelet
- La Dinantaise
- Av. Père Pire
- Rue Camille Henry
- Rue du Moulin
- Rue des Ramiers
- Rue Saint-Jacques
- Gemechenne

## **INP Karl Larose (suppléant : INP Pierre Libert) :**

- Falmignoul
- Falmagne
- Walzin
- Dréhance
- Furfooz
- Foy-Notre-Dame
- Boisseilles

## **INP Pierre Libert (suppléant : INP Karl Larose) :**

- Centre de Dinant :
  - À partir de la rue Grande jusqu'à la rue Daoust
  - À partir de l'Av. Churchill jusqu'au Bd des Souverains
- Prison

## **INP Benoit Laurent (suppléant INP Pierre Vandeboschelle) :**

- Herbuchenne
- Froidvau
- Montagne de la Croix
- Rue Defoin
- Rue des Rivages
- Anseremme – rue des Forges
- Parc et Rue de la Tassenière
- Rue de la Montagne
- Rue du Grand-Pré

## **INP Pierre Vandeboschelle (suppléant INP Laurent) :**

- Lisogne
- Thynes
- Sorinnes
- Taviet - Liroux
- Grands Champs
- Rue Himmer
- Leffe
- Awagne
- Loyers

Notons également que la ZP Haute-Meuse s'est dotée d'un nouveau site internet : [www.police.be/5312](http://www.police.be/5312). Vous pourrez notamment y trouver les coordonnées de votre agent de quartier via l'adresse <https://www.police.be/5312/contact/votre-quartier>

# L'amicale des mandataires communaux

Forte de quelques 80 membres en ordre de cotisation, l'Amicale des Mandataires communaux dinantais est dirigée par un comité exécutif de maximum 15 personnes (actuellement 13), présidée par Micheline de Neckere, précédemment échevine de Lisogne avant la fusion des communes.

En mars dernier, l'AG a désigné Mmes Audrey Bernard et Christelle Verlaine en remplacement de Messieurs Maurice Bayenet et Nestor Floymont.

Les finances, très saines, sont gérées en bonne mère de famille par Anne Dervaux pour un budget avoisinant la somme de 3.000 euros.

Chaque année, l'Amicale intervient en faveur d'une entité locale : en 2019, le bénéficiaire sera le Concours international Adolphe Sax et en 2020, ce sera le cachot de la Gestapo (Maison Churchill).

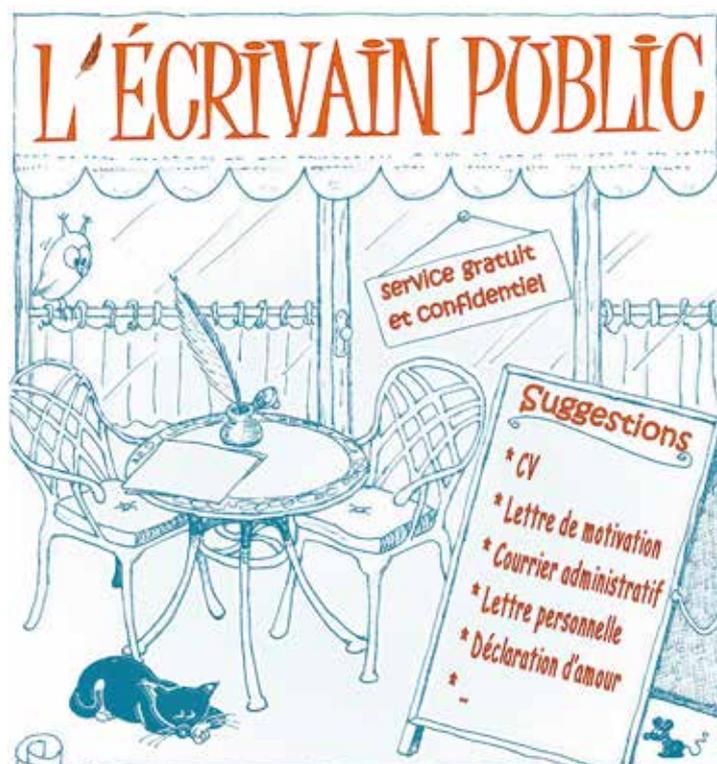
Les deux dernières excursions annuelles ont réuni une quarantaine de participants à la Bourse pour visiter la magnifique exposition sur l'éruption du Vésuve à Pompeï, ainsi que l'expo sur Eddy Merckx et le Musée Africa à Tervueren.

Le championnat de kicker, qui regroupe un nombre toujours croissant de participants (48), a été une nouvelle fois le théâtre de luttes acharnées dans les quatre divisions. Une fois encore, Jacky Flament a été consacré.

La coupe de la meilleure équipe revint, pour la deuxième fois, à la paire Flament (encore lui !) / Rouard.

Les participants ont célébré, le 21 décembre, la nuit du kicker dans la salle des Grands Champs à Gemechenne autour de tables bien garnies et à des prix raisonnables une innovation à renouveler !

Enfin, le 23 juin, sous les frondaisons, dans la piscine et avec moultes trappistes, a eu lieu la remise des prix du championnat.



**L'ÉCRIVAIN PUBLIC**

service gratuit et confidentiel

**Suggestions**

- \* CV
- \* Lettre de motivation
- \* Courrier administratif
- \* Lettre personnelle
- \* Déclaration d'amour

**Quoi ?** Rédaction, lecture, correction de tout écrit - *Sans rendez-vous*  
**Quand ?** Les vendredis de 9h à 12h, sauf jours fériés  
**Où ?** Rue Léopold, 3, à Dinant (local du PCS)  
**Contact :** 082/440.851 // [ecrivainpublicsdinant@yahoo.com](mailto:ecrivainpublicsdinant@yahoo.com)

Logo: L'ÉCRIVAIN PUBLIC - 4411 pour la culture - Lire et Écrire - Dinant - PCS - FÉDÉRATION - Wallonie

BL responsable : Dominique Sorlieux - Rue Lambert Cricka, 5 - 1070 Bruxelles // Dessin : Ignazi Carbonell



**DONNER DE LA VIE À L'ÂGE**  
 DES COUPS DE POUCE PAR DES SENIORS, POUR DES SENIORS  
**0800/17.500**

**L'ASBL Senoah coordonne un réseau de volontaires par et pour les seniors, c'est-à-dire des seniors qui donnent des coups de pouce à d'autres seniors, sans aucune contrepartie.**

Véronique a accompagné Yves dans les visites de maisons de repos.  
 Paula a donné un coup de pouce à Annick pour dépendre les rideaux.  
 Liliane et Monique vont au marché ensemble.  
 Dominique a aidé Serge à publier une annonce immobilière.  
 Jean-Luc a accompagné Jeanne au cimetière.

**Vous voulez recevoir un coup de pouce gratuit et solidaire ?**  
 Contactez-nous gratuitement au 0800 17 500  
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

**Vous voulez donner un coup de pouce ?**  
 Contactez l'asbl Senoah au 081/22.85.98 ou via [info@senoah.be](mailto:info@senoah.be)  
 Plus d'infos sur [www.senoah.be](http://www.senoah.be)

Une action de : **senoah**  
 Avec le soutien de : Fondation Roi Baudouin  
 En partenariat avec : Wallonie handicap AWO, éné, UP

# Ils ont entrepris



**Bis – prêt-à-porter masculin**

Rue Adolphe Sax, 5  
5500 Dinant  
082/224.597



Bis



**Les Cinq Fontaines – restaurant grec**

Rue Grande, 100  
5500 Dinant  
082/86.0158



Les Cinq Fontaines  
Τα πέντε πηγιάδια



**Côté Vrac – épicerie vrac- zéro déchet – producteurs locaux – fruits et légumes en circuit court - librairie**

Froidvau, 3  
5500 Dinant  
082/2245.69  
cotevrac@gmail.com



Côté Vrac Dinant



**Au Martin-Pêcheur – oisellerie et pêche**

Square Père Pire, 1  
5500 Dinant  
0494/74.3210  
blegny007@outlook.fr



Au Martin Pêcheur



**Matriga – nettoyage industriel**

Rue Grande, 104  
5500 Dinant  
0475/3514.12  
matriga-nettoyage@hotmail.com



Matriga Nettoyage – Dinant



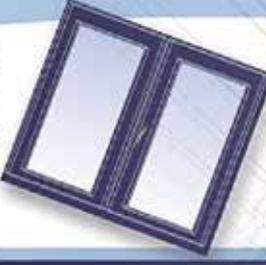
**Nicoland - parc récréatif 0-12 ans**

Tienne de l'Europe, 9  
5500 Dinant  
0478/4974.94



Nicoland



SPRL **Châssis Pieret** 

Menuiserie Générale | Châssis PVC-BOIS-ALU  
Protection solaire | Porte de garage | Volets

Aménagement de grenier, faux plafonds, cloisons.  
**Devis gratuits sans engagement.**

www.chassis-pieret.be | 082/22 70 74 | info@chassis-pieret.be  
Show-room ouvert sur rendez-vous.

**H-B**  
Hugues **BERGER**  
ASSURANCES

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

*Votre première assurance : notre professionnalisme !*

**Quai Culot n°5 bte 1 à 5500 Dinant**

Tél. 082 22 52 86 - Fax 082 22 49 16 - hugues.berger@berger-assur.be - www.berger-assur.be

FSMA 108789A

**Robert CLOSSET**



*Toujours  
à votre service*

**0475/27.55.17**

robert.closset@dinant.be

**COLOR-IN**

SPRLU

Peinture et Décoration

Zoning de la Voie Cuivrée, 23  
5503 SORINNES

Tél & fax 082 223 835  
GSM 0477 366 080



*Brasserie  
Restaurant  
L'Atmosphère ... côté Meuse*

Place Baudouin 1<sup>er</sup>  
5500 Anseremme

082 64 66 09

L'atmosphère côté Meuse

@latmospherecotemeuse@gmail.com

**À partir du 15 octobre,  
nous vous proposons  
deux menus gibier.**

*Nos suggestions changent tous  
les deux mois en fonction des  
produits de saison.*



# Inauguration

## de 4 nouveaux logements pour « La Dinantaise »

**Ce vendredi 4 août, la SCRL La Dinantaise a inauguré quatre nouveaux logements situés Sentier des 5 Clochers à Gemmechenne - Dinant. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un premier chantier qui avait vu la Société construire, au même endroit, 13 logements basse énergie dont un était destiné à la vente et a été vendu.**

Les logements de type «locatifs» sont équipés de panneaux photovoltaïques et de chaudières murales gaz avec production d'eau chaude. Un de ces logements a été placé en loyer d'équilibre (le loyer déterminé par la So-

ciété ne peut dépasser 25% des revenus du ménage) : ceci garantit des rentrées financières supplémentaires pour la Société (le loyer social moyen étant à peine de 286 euros) mais aussi la mixité sociale.

Les logements à vendre sont également basse énergie : ils sont carrelés et équipés du chauffage central (chaudière murale avec production d'eau chaude). La procédure de vente a été lancée récemment. Les renseignements sont disponibles à la Société (Messieurs Laloux et De Cock : 082/213610) ou sur Immoweb.



## Conseil d'Administration renouvelé

**Dans les six mois qui suivent le renouvellement des conseils communaux et de CPAS, les Sociétés de Logement installent leur nouveau conseil d'administration. Les représentants des pouvoirs locaux sont désignés respectivement à la proportionnelle des conseil provinciaux, communaux et de CPAS. Pour le calcul de cette proportionnelle, il est tenu compte des déclarations individuelles facultatives d'appareillement ou de regroupement. Les administrateurs présentés par les Communes et CPAS, de même que les privés, ont été nommés lors de l'Assemblée générale ordinaire du 20/06/2019. Les représentants des locataires, propriétaires et de la Région Wallonne sont nommés par le Gouvernement wallon.**

Le 11/07, le conseil d'administration a procédé à l'élection de ses Président et

Vice-Présidente. Voici la composition du nouveau conseil d'administration :

Président : JOUAN Joseph de Dinant (Commune)

Vice-présidente : FERJAOUI Jamila de Hastière (Commune)

Administrateurs : GILLARD Marc d'Anhée (Commune), LEGLISE Françoise de Mettet (Commune), BODLET Thierry de Dinant (Commune), ROSIERE Julien d'Yvoir (Région Wallonne), BADOR Christine d'Yvoir (CPAS), DARGENT Sylvie de Dinant (Propriétaires), LEDOUPPE Patrick de Dinant (Locataires), VISEE Jean-Pol d'Yvoir (ECOLO), RICARD Michel d'Onhaye (Commune), CAO Vincent d'Onhaye (CPAS), DAMOISEAUX Philippe de Dinant (Privés), PAUL Maryse de Dinant (Privés), LANNOY Thierry d'Yvoir (Commune), ROUARD Frédéric de Dinant (CPAS), VERMER Marie-Christine de Dinant (Province).

Le conseil d'administration se réunit une fois par mois (tous les 3èmes jeudis du mois) en présence du Commissaire de la Société Wallonne du Logement (Monsieur Jacquelot).

Pour rappel, également, l'équipe dirigeante est constituée de :

- Monsieur Omer LALOUX, Directeur
- Madame Cathy DEWIT, Secrétaire de Direction
- Monsieur Patrick DE COCK, Responsable administratif et financier
- Monsieur Gianni BAIANA, Responsable suivi projets immobiliers.

**Date à retenir** : Le 12 octobre dernier, la Société Wallonne du Logement a fêté à Liège les 100 ans du logement public. C'est en effet, en 1919 que la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché (SNHL-BM) a vu le jour. C'en était fini avec la charité des Clercs ou la générosité des philanthropes. Le logement social était né et devenait l'affaire du PUBLIC ! La solidarité acquérait force de loi. Mais tout était à faire... Plusieurs structures coopératives se constitueront et deviendront les ancêtres des Sociétés de Logement de Service Public (SLSP) que nous connaissons actuellement.

Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.





*peintre  
décorateurs*

devis gratuit

**Kévin PICARELLA**  
Rue Ariste Caussin 54  
5500 Anseremme  
Tél. : **0498/ 36 52 07**  
picarellakevin@gmail.com  
f Picadecor@kevpicadecor

- Peinture intérieure et extérieure personnalisée
- Vernis et lasure
- Tapisserie et fibre de verre
- Enduit vénitien
- Recouvrement de sol
- Rénovation de toiture (démoussage, hydrofuge et mise en couleur)

**BOUVIER Etienne**  
Meilleur Artisan 1999

Artisan Chocolatier  
Pâtissier Glacier

le week-end :  
Gâteaux à la vente



rue A. Caussin, 68  
5500 Anseremme  
DINANT  
Tél. 082 22 21 08  
Fax 082 22 54 65  
chocolaterie-bouvier@outlook.be - [www.chocolaterie-bouvier.be](http://www.chocolaterie-bouvier.be)



*La Tabatière*

Le seul  
spécialiste  
du cigare  
Tabacs  
Cigarettes

Idées cadeaux  
Articles fumeurs

rue de la Station, 35  
DINANT  
Tél./Fax  
(082) 22 35 20

tabacs, cigares semois.



**D<sup>r</sup> DECAUX Barbara**  
**D<sup>r</sup> LAMOULINE Fabian**  
**D<sup>r</sup> MUNTEN Lorane**  
Vétérinaires animaux de compagnie  
Rue Léopold, 25b • DINANT

**082/688.303**

Consultation sur rdv  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 18h  
Samedi : de 10h à 13h

Vente libre de médicaments  
et d'aliments  
durant les heures  
d'ouverture.



Médecine interne, chirurgie, radiologie, hospitalisation, conseil en nutrition,  
analyses sanguines, dermatologie, troubles du comportement  
chez les animaux domestiques.

PARKING  
PRIVE ET GRATUIT  
BANCONTACT  
ACCEPTÉ

[www.veterinairedecaux.be](http://www.veterinairedecaux.be) f

**CARROSSERIE**



**BODLET**



50 ANS

AGENT  
Gillet

GARAGE DE LA LESSE - TAXI.TEL.117

**082 22 27 17**

Agrée par les compagnies d'assurances.  
Réparations toutes marques avec garantie.  
Devis gratuits  
Véhicules de remplacement gratuits.

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ**

**Ets WARIN S.A.**



Une chaleur!  
d'avance!



Depuis plus  
de 75 ans







Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO  
OFFICIEL  
DANS VOTRE REGION**



Notre  
Region

**Hastière**  
**082/64.44.44**  
**Beauraing**  
**082/71.33.66**  
[www.warin-mazout.be](http://www.warin-mazout.be)

# Premier chapitre pour la Confrérie des Joyeuses Pommes !

Début de cette année, en mars plus précisément, une nouvelle confrérie est née à Dinant, peut-être en avez-vous déjà entendu parler ... mais qui est-elle ?

C'est sous l'impulsion de deux amies que La Confrérie des Joyeuses Pommes de Dinant est née. Au détour de conversations, elles se souviennent des rabottes de leur enfance. Toutes les grands-mères en confectonnaient, toutes les boulangeries en vendaient, ... cette tradition a peu à peu disparu.

De même, par le passé, les vergers dinantais étaient nombreux tant sur la rive droite que sur la rive gauche. Actuellement, sur la rive droite, il ne reste qu'un seul pommier des vergers de la famille Materne dans le quartier bien nommé de la Pommeraie. Sur la rive gauche, les vergers sont toujours bien présents grâce à la famille ROMMEL.

Ni une ni deux, les deux amies décidaient de remettre la pomme dinantaise à l'honneur.

Elles contactèrent Monsieur Olivier Rommel afin de leur exposer leur projet. Il fut séduit par l'idée et grimpa immédiatement dans le train... ou plu-

tôt à l'arbre !!! C'était décidé, il serait le fournisseur de pommes et de jus pour cette nouvelle confrérie.

Le boulanger-pâtissier Michel De-fossez fût également contacté. C'est avec enthousiasme qu'il se proposa de préparer la pâte levée, indispensable à la bonne préparation des rabottes. La suite de la préparation de la rabotte étant assurée par les membres de la confrérie.

Très rapidement des amis et amies, tous issus de Dinant et environs, eurent envie de faire partie du projet, de partager et transmettre ces traditions régionales et ancestrales. Une bande d'amis qui aiment la pomme mais qui surtout aiment à rire. Le nom exact de la confrérie était tout trouvé, les Joyeuses Pommes.

La machine était vraiment lancée. La candidature et présentation, obligatoires devant le CNCN (Conseil Noble des Confréries du Namurois), furent un réel succès. La Confrérie des Joyeuses Pommes de Dinant pouvait officiellement exister et débiter son stage de 2 ans.

Depuis lors, la Confrérie des Joyeuses Pommes ne rate pas une occasion de

promouvoir la belle cité de Dinant tant sur les marchés artisanaux que lors de représentations auprès de confréries amies.

Le 1er chapitre de la Confrérie des Joyeuses Pommes s'est tenu le samedi 21 septembre 2019. Pas moins de 34 confréries, dont 2 françaises, ont répondu présentes pour le grand événement.

Lors de ce chapitre, une tombola a été organisée afin de permettre à cette jeune confrérie de faire face aux différents frais inhérents à la vie d'une asbl. Grâce aux nombreux lots offerts par les commerçants dinantais et alentours, tous les lots étaient gagnants. Chaque invité est reparti heureux de l'accueil dinantais mais également du petit souvenir remporté.

Dès son prochain chapitre, la Confrérie des Joyeuses Pommes de Dinant se fera une joie de faire un don à une association caritative dinantaise.

La Confrérie des Joyeuses Pommes de Dinant tient à remercier tous les commerçants qui se sont investis à ses côtés.



# Thierry Luthers chante et raconte Johnny

Le samedi 07 décembre, au Centre Culturel de Dinant, Thierry Luthers chantera Johnny à 20h. Une organisation du Fifty One Club de Dinant au profit d'associations.

Entrée : 18 euros sur place ou 15 euros en prévente, en vente au Centre Culturel de Dinant (Rue Grande 37), chez « Poils et Plumes » (Centre commercial Tienne de l'Europe) ou par virement sur le compte BE71 0689 7869 pour le 29 novembre au plus tard (communication : nom + nombre de personnes).



## Soupe de Noël le 14 décembre



Le Fifty One Club de Dinant offrira, cette année encore, la Soupe de Noël le samedi 14 décembre 2019 entre 11h30 et 18h30. Distribution gratuite de potage et accompagnement à tous !

**Les Bons Vikants de Bouvignes**  
organiseront leur traditionnel « Vin chaud »  
le samedi 14 décembre, à partir de 18h.

# ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

## C.E.F.A.

Enseignement en alternance  
**2 jours à l'école et  
3 jours rémunérés en  
entreprise**

Inscriptions toute l'année !

Services aux personnes  
Equitation  
Horticulture  
Vente  
Aide logistique  
**☎ 082/71.04.48**

A partir de 15 ans,  
Fais de ta passion  
ton métier !



## L'ARDH, c'est aussi 2 internats

Internat Filles  
Site SAX  
**☎ 082/21.31.61**



Internat Garçons  
Site Herbuchenne  
**☎ 082/22.25.77**

Accueil à partir de 6 ans  
Ambiance sympa - cuisine familiale  
Activités ludiques, sportives ou culturelles  
Etudes collectives encadrées de la 1<sup>ère</sup> primaire à la 2<sup>ème</sup> secondaire  
Etude en chambre individuelle encadrée dès la 3<sup>ème</sup> secondaire



**Été comme hiver, l'internat, c'est super !**

**Une offre complète d'enseignement  
de la maternelle à la 7<sup>ème</sup> secondaire !**

# 13<sup>ÈME</sup> NUIT D'HALLOWEEN

**Jeudi 31 octobre 2019**

Dès 19h sur la plaine d'Herbuchenne

Grimage

Spectacle de feu

Danses

Balade Contée

Chants

Animations par les élèves de l'Athénée Royal Dinant-Herbuchenne

Navettes de bus au départ du centre-ville

En collaboration avec la Ville de Dinant



direction@ardh.be  
Implantation Herbuchenne : 082/22.25.65

Implantation Sax : 082/22.24.43



**SCHLESSER**  
BIJOUTERIE - HORLOGERIE

☎ 082.224.026



facebook@SchlessersDinant

Avenue Winston Churchill 13 - 5500 Dinant

 **SWAROVSKI**



Ouvert du mardi au samedi 10h - 18h

# Bureau PIGNEUR & TUMERELLE

## ASSURANCES PRÊTS - PLACEMENTS



Fsma : 105047a



rue Saint-Jacques 300  
5500 Dinant

Tel : 082 / 21.30.31

info@pigneur-tumerelle.be -- www.pigneur-tumerelle.be

# Olix D'eco

Magasin et entreprise de peinture et décoration

-  Peintures
-  Tissus-stores
-  Papiers peints
-  Rev. de sol



Rue de Rochefort, 234 - 5570 BEAURAING

| www.olixdeco.be 

Tél.: 082/71 31 20

**OCTOBRE :  
ACTION STORES -20%\***

\* hors placement et hors promo

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville  
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be  
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,  
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.  
0498 / 883 895



Grand Merci  
aux annonceurs  
chez qui nous vous  
recommandons  
vos travaux  
et achats !